

TARIFS MUNICIPAUX À COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

ALSH MERCREDIS et ALSH VACANCES

TARIFS COMMUNE

Quotient familial	Journée sans repas	1/2 journée sans repas	Journée avec repas	1/2 journée avec repas
Inférieur ou égal à 548 €	2,16 €	1,11 €	4,56 €	3,72 €
De 549 € à 731 €	4,05 €	2,07 €	6,49 €	4,82 €
De 732 € à 914 €	5,94 €	3,04 €	8,42 €	5,92 €
De 915 € à 1 097 €	7,83 €	4,01 €	10,35 €	7,01 €
De 1 098 € à 1 280 €	9,72 €	4,98 €	12,63 €	8,11 €
De 1 281 € à 1 463 €	11,61 €	5,95 €	15,09 €	9,42 €
Supérieur ou égal à 1 464 €	13,51 €	6,92 €	17,55 €	10,96 €

Les absences non justifiées seront facturées sur la base de la tranche de quotient la plus élevée.

TARIFS HORS COMMUNE

Quotient familial	Journée sans repas	1/2 journée sans repas	Journée avec repas	1/2 journée avec repas
Inférieur ou égal à 548 €	2,70 €	1,38 €	5,70 €	4,66 €
De 549 € à 731 €	5,06 €	2,59 €	8,11 €	6,03 €
De 732 € à 914 €	7,43 €	3,80 €	10,53 €	7,39 €
De 915 € à 1 097 €	9,79 €	5,01 €	12,94 €	8,76 €
De 1 098 € à 1 280 €	12,15 €	6,22 €	15,79 €	10,13 €
De 1 281 € à 1 463 €	14,52 €	7,43 €	18,86 €	11,78 €
Supérieur ou égal à 1 464 €	16,88 €	8,64 €	21,93 €	13,69 €

Les absences non justifiées seront facturées sur la base de la tranche de quotient la plus élevée.